

La balance, \$1,670.75, m'est encore due, et la raison qu'on me donne pour ne pas me payer est que J. J. McDonald et Cie. ont un contrat pour transporter le fer à Campbellton. Je comprends qu'il s'y était engagé, mais j'ai refusé de faire quoique ce soit pour lui.

Après cela, M. Grant, comme agent du gouvernement, me pria de faire cet ouvrage afin de prévenir tout retard de la part des navires et tout délai dans la pose des rails, etc., sur le chemin de fer Intercolonial. J'ai essayé d'être payé, mais je n'ai pu réussir, car l'autorité de M. Grant paraît être répudiée lorsqu'il s'agit de fortes sommes, tandis qu'elle est reconnue lorsqu'il s'agit d'employer et de payer un vérificateur (*tallyman*).

Je ne suis pas en position de laisser dormir cette somme, mais je ne puis en être payé, quoiqu'on m'ait informé que J. J. McDonald fut payé pour cela; comme je n'ai pas fait l'ouvrage pour lui, mais pour le gouvernement, je ne puis en forcer le paiement, et il mêle cette affaire avec celle d'une troisième personne, et d'autres affaires dont je ne connais rien.

Je ne vois pas la justice de payer M. McDonald pour des ouvrages qu'il n'a pas faits; de plus, tous ceux qui ont reçu instruction de transporter immédiatement les rails savent que c'est moi et non M. McDonald qui ai fait l'ouvrage, et ils sont certains que quelque influence indue a été mise en jeu pour m'empêcher d'être payé; j'espère que vous ferez une investigation dans cette affaire et que justice sera rendue. M. Grant est à Ottawa et il devrait avoir et produire tous les télégrammes; sinon, je puis le faire pour montrer que j'ai travaillé à sa réquisition et pour lui, comme agent du gouvernement.

A part cela, ma réclamation est basée sur 2,240 lbs. par tonneau, tandis que M. McDonald, d'après ce qu'on me dit, a été payé d'un compte basé sur 2,000 lbs. par tonneau. Je ne me rappelle pas, dans le moment, qui m'a informé de cela, mais je vous le dirai; cependant le compte le prouvera.

J'espère que vous ferez faire cette investigation, et j'ai confiance de pouvoir vous montrer que j'ai fait l'ouvrage comme dit plus haut, et que je n'ai reçu que \$47.50 de la somme totale.

Votre humble et obéissant serviteur,

ROBERT MOFFATT.

Hon. A. MACKENZIE,

Ministre des Travaux Publics.

DALHOUSIE, 28 septembre 1876.

CHER MONSIEUR,—Il y a quelque temps, j'ai mis devant vous un état de ma réclamation contre le département, pour le transport de rails, etc., d'ici à Campbellton, pour l'usage de l'Intercolonial en 1875, et jusqu'à présent, je n'ai reçu aucune information du temps où je serais payé.

Il y a longtemps que l'ouvrage a été fait et que la somme est due. La somme étant assez importante, je considérerais une grande faveur de me dire ce qui se fait et quand je serai payé.

Votre obéissant serviteur,

ROBERT MOFFATT.

F. BRAUN, écr.,

DALHOUSIE, 21 octobre 1876.

MONSIEUR,—La vôtre du 18, No. 7098, est arrivée, et j'en note le contenu. Je dois dire que votre décision, relativement à ma réclamation, paraît étrange; j'ai fait l'ouvrage à la réquisition de M. Peter Grant, I. C., Métapedia, représentant des ouvrages du gouvernement, avec promesse de paiement de sa part, la somme devant m'être payée par le payeur du gouvernement, quand l'ouvrage serait fait, et cela,